

## EXPERIENCES POSITIVES DE PROJETS D' INSERTION EN FRANCE

Ce document ne vise pas l'exhaustivité, ce sont des remontées d'informations diverses accumulées par le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, au gré des rencontres nationales organisées avec les membres du réseau, de visites sur site dans différentes villes et de récoltes d'informations auprès de nos membres, d'institutions nationales ou locales.

Parmi toutes les expériences différentes de « résorption de bidonvilles », ces expériences ont toutes privilégié une approche par le **logement**. Cette approche s'inscrit dans la méthodologie de travail du « Logement d'abord » qui confère en premier lieu une stabilité aux personnes qui jusque-là se trouvaient dans une situation de précarité. L'accompagnement social global qui s'ensuit est primordial pour que les personnes accèdent à une pleine autonomie.

### 1. TOULOUSE

A Toulouse, plusieurs opérations de « relogement » ont été mises en place depuis 2015. Le modus operandi de la mairie (en partenariat étroit avec la préfecture de Haute-Garonne) semble particulièrement pertinent pour sortir définitivement les personnes de la vie en bidonville, même si certains points mériteraient d'être améliorés.

#### ▪ **Nombre de personnes**

La mairie de Toulouse a visé 4 lieux de vie (bidonvilles et squats) assez conséquents, principalement des bidonvilles depuis 2015 et a pu proposer des solutions de mise à l'abri pour plus de 300 personnes pour certaines opérations en préparant en amont via un travail partenarial important le relogement des personnes.

Exemple :

- L'île du Ramier en 2015 – 150 personnes
- Montaudran en 2016 – 329 personnes
- Ginestous en 2017 - plus de 300 personnes

- **Déroulé du projet :**

- **Identification des lieux :**

La mairie a identifié les lieux prioritaires à expulser selon des critères d'urgence politique (visibilité forte du lieu, comme le Ramier par exemple) ainsi que des critères objectifs d'insalubrité, de longévité des lieux etc... Cette priorisation peut entraîner des frustrations pour des personnes qui sont sur des bidonvilles qui sont en place depuis 8 à 10 ans mais pour lesquels il ne se passe rien et sur lesquels les personnes continuent à vivre dans des conditions indignes.

- **Identification des personnes :**

La mairie mandate des associations pour effectuer **les diagnostics**. Elle se rend parfois aussi directement sur place pour recenser les personnes. En général ce **recensement a lieu au moins trois mois à l'avance**. Il est nécessaire **d'être vigilant sur le besoin de tenir à jour et de faire ce recensement plusieurs fois** : en effet les associations qui accompagnent les familles ont constaté qu'à chaque opération, des familles connues de longue date n'avaient pas été recensées et se retrouvaient donc sans solution.

- **Recherche de solutions d'hébergement :**

Depuis 2015, la mairie a une « **réserve d'hébergement** » dans lequel vont et viennent les personnes au fur et à mesure des opérations et des sorties des personnes vers le logement. La sortie vers le logement social se fait dès qu'il y a un CDI. La préfecture met également une partie de son contingent à disposition, ce dispositif « d'évacuation » étant considéré comme prioritaire.

**Travail avec les bailleurs sociaux** : réunions mensuelles avec la mairie et les services de l'Etat pour faire des propositions. **Tous les bailleurs de la métropole sont mobilisés**. La mairie paye les loyers et les bailleurs mettent ces logements à disposition.

Les propositions sont variées : studio, appartement, appartement en colocation, maison de plain-pied, etc...

- **Expulsion/Départ du bidonville/squat**

La mairie met à disposition des personnes des cartons de déménagement quelques jours avant l'expulsion. **Les personnes ne sont pas prévenues en amont de la date prévue** du départ du bidonville, ni du lieu dans lequel ils vont aller vivre. Ce point est à signaler comme étant très problématique.

Le jour de l'évacuation, les personnes sont rassemblées devant un gymnase et sont appelées famille par famille (avec parfois de longues heures d'attente avant d'avoir accès au gymnase et donc aux toilettes, café, etc.). Elles reçoivent leur orientation (adresse du logement, numéro du travailleur social référent) et sont amenées sur le lieu. L'accompagnement n'est pas toujours fait, ce qui pose un problème pour une partie des familles déboussolées parce ce brusque changement de vie.

**Un contrat de 6 mois renouvelable** est signé entre la mairie et les personnes du ménage. **Un règlement intérieur** est établi par la mairie avec des règles de type.

- **Les suites de l'opération :**

Accompagnement social vers le logement et l'emploi avec Soliha ou France Horizon :

- Travail sur l'insertion professionnelle qui fonctionne a priori assez vite : travail avec les PLIE (Plan Local pour l'insertion et l'emploi) qui proposent notamment des stages de FLE rémunérés
- Cours d'alphabétisation avec les structures de quartier
- Travail sur l'école avec les équipes éducatives
- Accompagnement à la santé : création de réseaux de médecins traitants à proximité des appartements où sont hébergées les familles pour que les personnes puissent avoir accès à la médecine de ville. Il est envisagé de mettre en place de la médiation en santé.

- **Entrée dans le logement**

Il est possible dès qu'il y a un CDI (exemple : 5 relogements en 6 mois pour 1 bailleur.

Le lien est fait avec les assistant-e-s social-e-s de secteur, notamment pour mobiliser l'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) ou FSL (Le Fond de solidarité pour le logement).

Pour les couples mineurs, si les parents d'un des deux sont présents, ils sont mis avec leurs parents même s'il y a un enfant.

En décembre 2017, **650 personnes** seraient dans le dispositif et **250 personnes** sur les terrains conventionnés par la mairie.

▪ **Focus sur l'accompagnement social :**

Financé par l'Etat (DDCS) grâce notamment à la mobilisation des crédits dits DIHAL de 3 opérateurs :

- Association « AVEC » sur le terrain de « Rupé » et dans des hébergements provisoires en appartement à Bagatelle
- France Horizon
- Soliha (sur Grynfogel, la Flambère et dans le diffus)

⇒ En tout il y a une équipe de **10 ETP** coordonnés par la mairie. Ils ont en moyenne 28 ménages/travailleur social sur un accompagnement global. Organisation de réunions mensuelles avec la mairie.

▪ **Points de vigilances :**

- Le **manque d'informations aux familles en amont des opérations**, qui sont déménagées du jour au lendemain. C'est une perte de repères et d'habitudes qui peut être très déstabilisante pour certaines familles car tout est à recommencer dans un nouveau lieu. On note aussi un manque d'information sur le **contrat passé entre les familles** et la ville.

Certaines exclusions de familles semblent inexplicables.

- Le **lien avec les associations** qui suivaient les familles dans le bidonville est alors essentiel, une meilleure coordination entre les différents acteurs est nécessaire.
- L'**opacité** des raisons pour lesquelles sur certains terrains il n'y a aucune amélioration des conditions de vie de base (eau, électricité, ramassage des ordures), aucune action de la municipalité ou des services de l'Etat.

- **Acteurs impliqués :**

La mairie, la préfecture via la DDCS, les bailleurs sociaux, des opérateurs comme Soliha et France Horizon.

**Personne contact :**

Mairie de Toulouse Corinne Bouic – cheffe du domaine Lutte contre les Exclusions

Correspondant.e.s de la préfecture de la Haute-Garonne pour la Dihal:

Sabine OPPILLART, sous-préfète, chargée de mission auprès du préfet : [sabine.oppiliart@haute-garonne.gouv.fr](mailto:sabine.oppiliart@haute-garonne.gouv.fr)

Philippe ESTERMAN, conseiller technique de service social [philippe.estermann@haute-garonne.gouv.fr](mailto:philippe.estermann@haute-garonne.gouv.fr)

## 2. NANTES

En 2017, la métropole de Nantes a lancé le montage d'une **MOUS (Maitrise d'œuvre urbaine et sociale) à l'échelle de l'agglomération nantaise en mobilisant les 24 maires des communes concernées**. Chaque maire s'y est engagé et a signé plusieurs délibérations en conférences des maires actant la mise en place de cette MOUS. Il y a mutualisation entre les collectivités.

Un appel à projet a été lancé en juillet 2017. Le projet a débuté **en mars 2018**.

- **Moyens humains :**

3 personnes ont été recrutées par l'association ASBL qui a gagné l'appel à projet. **Une personne à temps plein** a été recrutée par la Métropole. Elle aura pour mission aussi de mobiliser tous les services de la métropole pertinents afin que le projet ne reste pas cloisonné à la question des Roms.

- **Méthodologie de la MOUS :**

**1<sup>ère</sup> PHASE** : état des lieux des terrains, de la dangerosité ou possibilité d'aménagement (eau, électricité etc...), environnement, relations avec les riverains, avec les entreprises environnantes. Il est nécessaire qu'il y ait une stabilité des lieux de vie pour mener à bien cette phase du projet.

**2<sup>ème</sup> PHASE** : état des lieux et repérages des propositions et solutions que peut apporter chaque commune (logement social sur la commune, terrain mis à disposition, contingent-ville, patrimoine à rénover, sous location, autre...).

**3<sup>ème</sup> PHASE** : **diagnostic** individuel et globalisé. Le diagnostic devra présenter des solutions, des **recommandations individualisées en prenant en compte toutes les personnes**.

**NB : la métropole a été sélectionnée pour l'appel à manifestation « Logement d'abord » et compte y intégrer, s'ils l'obtiennent, des personnes de la MOUS**

**4<sup>ème</sup> PHASE** : accompagnement **social**.

Sur l'accompagnement : selon la métropole, il faut penser à **des nouvelles manières d'accompagner**, innover en la matière car on doit prendre en compte les années d'errance, de difficultés, de vie en bidonvilles et également les grandes difficultés de certains ménages. Cette réflexion va dans le bon sens puisqu'elle est dans l'idée de ne laisser personne de côté.

- **Financement :**

La métropole travaille sur la captation de fonds européens (un stagiaire est sur le sujet) mais difficilement mobilisable dans la région car cette dernière n'a pas choisi l'inclusion des populations marginalisées dans son programme opérationnel 2014-2020.

- **Point de vigilance :**

Les objectifs de 5 terrains par an ne permettront pas de résorber tous les bidonvilles de l'agglomération nantaise. Aussi, un des enjeux de cette MOUS sera de ne pas s'enfermer sur des seules propositions de mises à disposition de terrains.

**Personnes contact** : le Collectif de l'agglomération nantaise Nantes – François Levent : [levent.francois@orange.fr](mailto:levent.francois@orange.fr) ou l'élue Marie-Hélène Nédelec

### 3. ANGERS

- **Nombre de personnes visées** : 10 familles (18 adultes et 19 enfants) qui vivaient depuis 8 à 10 ans à Angers
- **Projet par le logement** : les familles ont été hébergées dans le logement diffus, en sous-

location financée par le Secours catholique. Le projet est porté par le Secours catholique notamment un groupe de bénévoles très actifs auprès des familles qui étaient à la rue.

- **Temporalité** : 2012-2017
- **Financement** : Réserve parlementaire / mairie / Fondation
- **Accompagnement social** : par les bénévoles du Secours catholique et les travailleurs sociaux de secteur. Accompagnement global : ouverture des droits sociaux, emploi, scolarisation, santé, apprentissage du français, insertion vers le logement social.
- **Déroulé du projet** :
  - Stabilisation par le logement : installation des familles dans le diffus dans des logements privés, adaptés à la structure familiale.
  - Démarches de scolarisation, inscription des enfants dans les centres de loisirs
  - Cours de français pour les adultes.
  - 1<sup>ère</sup> expériences de travail qui a permis une ouverture des droits rapide (notamment dans les travaux agricoles).
  - Travail sur l'insertion professionnelle : inscriptions à Pôle emploi, mise en place de stages indemnisés, stages en entreprises, cours de français.
- **Acteurs impliqués** : Secours catholique, Une famille un toit, Etape à Angers, Anjou Insertion
- **Points de vigilance** :
  - Nécessité d'avoir des **financements** pérennes
  - Une initiative associative qui a **besoin de relais au niveau Etat et collectivités**
  - Importance d'avoir à la fois un **accompagnement bénévole et professionnel** et des relais institutionnels
- **La particularité du projet** :
  - Une expérience du Logement d'abord précurseur et sans avoir beaucoup de financements
  - Une évaluation avec un universitaire était prévue dès le début du projet et a pu donner lieu à un rapport tout à fait intéressant : [http://www.romeurope.org/wp-content/uploads/2018/02/ILERA\\_RapportEvaluation\\_VF.pdf](http://www.romeurope.org/wp-content/uploads/2018/02/ILERA_RapportEvaluation_VF.pdf) .

**Personne contact** : Secours Catholique d'Angers, [delegue.490@secours-catholique.org](mailto:delegue.490@secours-catholique.org)

## 4. MONTPELLIER

A Montpellier, un projet est en train de voir le jour. Il combine un accompagnement sur site pour les familles qui ont des ressources, afin qu'elles rentrent directement dans du logement et un « terrain

de transition » qui sera mis en place au deuxième semestre 2018. Nous traitons ici uniquement du volet insertion directe par le logement.

- **Nombre de personnes visées :**

Il y a entre 155 et 200 personnes sur le terrain. Une cinquantaine entreront directement dans du logement.

- **Accompagnement social :** sur ce volet du projet, ce sont les associations La Cimade, intervenante depuis 3 ans sur ce terrain et AREA, association locale d'accompagnement global des personnes en bidonvilles et squats qui travaillent étroitement avec **les associations porteuses des dispositifs Accueil Hébergement Insertion (AHI), les SIAO et les bailleurs sociaux.**

Voici la **méthodologie** mise en place entre les associations, associations porteuses des dispositifs AHI, les SIAO et les bailleurs sociaux. Les ménages se verront proposer un logement social avec un accompagnement renforcé par une association AHI. Prévu pour un an, l'accompagnement pourra être plus long si les conditions du glissement du bail ne sont pas remplies.

**La construction de ce dispositif nécessite:**

- L'accompagnement des personnes par La Cimade pour faire auprès de l'assistant.e social.e de secteur une demande de SIAO
- L'accompagnement à l'ouverture des droits sociaux par la Cimade, et la facilitation de leur examen par la CAF
- Sous l'égide du SIAO, une commission avec les associations AHI évaluant la situation de chaque ménage est organisée
- La rencontre entre les personnes orientées et l'association chargée de l'accompagnement
- Une commission MDS (Ménages en Difficultés Sociales) spécifique organisée par le bailleur social URO Habitat propose la situation aux bailleurs sociaux. Ceux-ci identifient dans leur parc un logement correspondant à la composition familiale situé à Montpellier ou accessible en tram.

Cette organisation perdurera dans le cadre du terrain de transition, afin que les ménages qui se seront intégrés professionnellement puissent accéder au logement social avec l'accompagnement d'une association AHI.

- **Points de vigilance :**

- Sur les personnes qui n'auront aucun moyen d'avoir des ressources pour sortir du terrain : les personnes gravement malades, les personnes âgées.

- Sur la participation des premiers concernés dans le projet et sur le règlement intérieur. Proposition de l'AREA de prendre le modèle des règlements des copropriétés.
- **Acteurs impliqués** : DDCS, dispositifs AHI, SIAO, bailleurs sociaux, AREA, La Cimade, Fondation Abbé Pierre.

**Personne contact** : Catherine Vassaux, AREA : [catherine.vassaux@area-asso.org](mailto:catherine.vassaux@area-asso.org)

## 5. VILLEURBANNE

**Un projet d'insertion par le logement d'abord a été mis en place à Villeurbanne** par la Ville et mobilise 10 logements. L'ALPIL assure une forme d'observatoire des parcours des familles participant à ce programme et de celles à la rue dans la ville de Villeurbanne. Les logements sont mis à disposition par la Ville. Un accompagnement social et vers l'emploi est mis en place.

**Contact** : ALPIL – Etienne Prime - [etienne.prime@habiter.org](mailto:etienne.prime@habiter.org)

## 6. SAINT-ETIENNE

- **Nombre de personnes visées** :  
4 familles. Elles ont été sélectionnées à la suite d'une mise à l'abri dans un gymnase. Une famille qui était hébergée n'est pas entrée dans le projet.
- **Projet par le logement** : les familles ont été hébergées dans le logement diffus par la DDCS jusqu'à leur accès dans le logement autonome.
- **Temporalité** : début du projet en 2016. Il devrait se terminer en septembre 2018. Le projet a été prolongé d'un an car une seule année était largement insuffisante par rapport à la temporalité des familles.
- **Accompagnement social** : par SOLIHA en binôme avec des bénévoles de l'association de solidarité aux Roms de Saint-Etienne. Fonctionnement très complémentaire entre professionnel et bénévole qui connaissait les familles antérieurement et avec lesquelles un lien de confiance était déjà tissé.
- **Déroulé du projet** :
  - Stabilisation par le logement : installation des familles dans le diffus dans des logements adaptés à la structure familiale



- Démarches de scolarisation, inscription des enfants dans les centres de loisirs
  - Cours de français pour les adultes
  - 1<sup>ère</sup> expériences de travail qui a permis une ouverture des droits rapides (notamment dans les travaux agricoles)
  - Travail sur l'insertion professionnelle : inscriptions à Pôle emploi, mise en place de stages indemnisés, stages en entreprises, cours de français.
  - Au bout de 18 mois : deux familles sur 4 sont autonomes financièrement.
- **Acteurs impliqués** : Emmaus, Soliha, DDCS, association Solidarité Roms Saint-Etienne, Pôle emploi, DIHAL

**Personne contact** : Pierre RACHET [p.rachet@orange.fr](mailto:p.rachet@orange.fr) - Association Solidarité Roms Saint-Etienne

## 7. MONTREUIL

Un projet interassociatif pour la « **déconstruction d'un bidonville** » s'achève actuellement sur la commune de Montreuil.

Ce projet repose sur deux axes forts : insertion professionnelle et relogement par un suivi d'associations complémentaires. Parmi celles-ci, l'association Quatorze est intéressante sur son approche de co-construction du projet avec les personnes ciblées par l'action qui sont totalement parties prenantes de l'action. Composée d'architectes, l'association a pu travailler soit sur des aménagements ponctuels (la mise en place de toilettes sur un site), soit dans des projets de plus large envergure, notamment sur l'aménagement des conditions de vie sur le site. D'autres associations sont impliquées dans le projet de manière complémentaire. L'une d'entre elles suivait les familles depuis de nombreuses années (Ecodrom) et l'autre s'occupe de l'accompagnement social et l'accompagnement professionnel (ACINA). Ce sont **six ménages** (une trentaine de personnes) qui sont concernés par ce projet et qui en sortent du site pour aller vers des dispositifs d'intermédiation locative (Solibail) ou vers du logement social en fonction des besoins et des ressources de chaque ménage. L'idée à terme est que le bidonville laisse place à un nouvel espace public dans le quartier, en accord avec la Ville.

**Contact** : Florian Huyghe - Fondation Abbé Pierre – [FHUYGHE@fondation-abbe-pierre.fr](mailto:FHUYGHE@fondation-abbe-pierre.fr)